

SELON NORME :

DATE D'IMPRESSION : 2015-01-27

NUMÉRO DE VERSION : 1

DATE DE RÉVISION : 2015-05-26

SCELLEMENTS CHIMIQUES BI-COMPOSANT CHARCOT PREMIUM RÉSINE - PARTIE A - 455127 - 457696

SECTION 1

Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit :

Nom du produit : SCELLEMENTS CHIMIQUES BI-COMPOSANT CHARCOT PREMIUM RÉSINE
310ml - PARTIE A

· Code produit : 455127 - 457696

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

· 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes :
Résine

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur :



LEGALLAIS
7 Rue d'Atalante
Citis - 14200 Hérouville-Saint-Clair
France

Service chargé des renseignements :

Téléphone : 02.31.234.234

FAX : 02.31.239.239

www.legallais.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2

Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Classification

Dangers physique :

Non classé.

Dangers pour la santé humaine :

Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement :

Non classé.

Classification (67/548/CE E) ou (1999/45/CE) :

R43

Santé humaine :

Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

SELON NORME :

DATE D'IMPRESSION :

NUMÉRO DE VERSION : 1

DATE DE RÉVISION : 2014-05-19

2.2. Éléments d'étiquetage :

Pictogramme de danger



- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mentions de mise en garde**
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/
un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations nationales.
- **Contient :**
TRIETHYLENE GLYCOL DIMETHACRYLATE

2.3. Autres dangers :

SECTION 3

Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges :

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	Classification
TRIETHYLENE GLYCOL DIMETHACRYLATE 01- 2119969287-21-XXXX	109-16-0 203-652-6	10-20%	R43	Skin Sens. 1B - H317

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4

Premiers secours

4.1. Description des premiers secours :

• **Après inhalation:**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

• **Après ingestion:**

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

• **Après contact avec la peau:**

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés.

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

• **Après contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières.

Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

• **Après Ingestion :**

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

• **Après contact cutané :**

Peut provoquer une irritation cutanée/eczéma. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

• **Après contact oculaire :**

Irritation des yeux et des muqueuses.

SELON NORME :

DATE D'IMPRESSION :

NUMÉRO DE VERSION : 1

DATE DE RÉVISION : 2014-05-19

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**Indications pour le médecin**

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction :****· 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés :**

Éteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**· 5.2.1 Dangers particuliers :**

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

· 5.2.2 Produits de combustion dangereux :

Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers :**· 5.3.1 Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie :**

Éviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

· 5.3.2 Équipements de protection particuliers pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :****· 6.1.1 Précautions individuelles :**

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**· 6.3.1 Méthodes de nettoyage :**

Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13

6.4. Référence à d'autres sections :

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :****Précautions d'utilisations :**

Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**· 7.2.1 Précautions de stockage :**

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes.

· 7.2.2 Classe de stockage :

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :**· 7.3.1 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECON NORME :

DATE D'IMPRESSION :

NUMÉRO DE VERSION : 1

DATE DE RÉVISION : 2014-05-19

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle :

TRIETHYLENE GLYCOL DIMETHACRYLATE (CAS: 109-16-0)

Seuil (DNEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Travailleurs nhalatoire; Long terme Effets systémiques	48.5 mg/m ³	
	Travailleurs Cutanée; Long terme Effets systémiques	13.9 mg/kg p.c. /jour	

REACH dossier d'information

PNEC

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce	0.164 mg/l	
Eau de mer	0.0164 mg/l	
rejet intermittent	0.164 mg/l	
Station d'épuration des eaux usées	10 mg/l	
Sédiments (eau douce)	1.85 mg/kg	
Sédiments (eau de mer)	0.185 mg/kg	
Sol	0.274 mg/kg	

REACH dossier d'information

8.2. Contrôles de l'exposition :

Equipements de protection.

a) Contrôles techniques appropriés :

Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants

b) Protection des yeux/du visage :

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

c) Protection des mains :

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques.

d) Autre protection de la peau et du corps :

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

e) Mesures d'hygiène :

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

f) Protection respiratoire :

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive

g) Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.



SELON NORME :

DATE D'IMPRESSION :

NUMÉRO DE VERSION :

DATE DE RÉVISION :

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Aspect physique	Liquide
Couleur	Gris
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	> 100°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Autre inflammabilité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.65 - 1.75 @ 20°C
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	> 60 S ISO2431
Propriétés explosives	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

SELON NORME :

DATE D'IMPRESSION :

NUMÉRO DE VERSION : 1

DATE DE RÉVISION : 2014-05-19

9.2. Autres informations :

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité :

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène.

10.2. Stabilité chimique :

Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé

10.4. Conditions à éviter :

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles :

Peroxydes organiques/peroxydes d'hydrogène

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

- **Sensibilisation cutanée :**
Sensibilisant.
- **Inhalation :**
Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.
- **Ingestion :**
Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
- **Contact cutané :**
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer une irritation.
- **Contact oculaire :**
Irritant pour les yeux.
- **Dangers chroniques et aigus pour la santé :**
Irritant pour les yeux. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Voie d'exposition :**
Contact avec la peau et/ou les yeux.
- **Symptômes :**
Irritation des yeux et des muqueuses. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Irritation cutanée.
- **Considérations médicales :**
Affections cutanées et allergies.

Informations toxicologiques sur les composants :

TRIETHYLENE GLYCOL DIMETHACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 mg/kg) :

10 837

Espèces :

Rat

SELON NORME :

DATE D'IMPRESSION :

NUMÉRO DE VERSION : 1

DATE DE RÉVISION : 2014-05-19

Toxicité aiguë - cutanéeToxicité aiguë cutanée (DL50 mg/kg) :

2 000

Espèces :

Souris

SECTION 12 Informations écologiques**Ecotoxicité :**

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement

12.1. Toxicité :**12.2. Persistance et dégradabilité :****12.3. Potentiel de bioaccumulation :**

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation

Coefficient de partage :

Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol :Mobilité :

Non applicable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes :

Non applicable.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets :****· 13.1.1 Information générale :**

Élimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales

· 13.1.2 Méthodes de traitement des déchets :

Évacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

SECTION 14 Informations relatives au transport**Général :** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).**14.1. Numéro ONU :**

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies :

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage :

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement :

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin : Non.

SELON NORME :

DATE D'IMPRESSION :

NUMÉRO DE VERSION : 1

DATE DE RÉVISION : 2014-05-19

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :**Législation européenne :

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Document d'orientation :

Workplace Exposure Limits EH40.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Commentaires sur la révision :

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision :

26/05/2015

Révision :

2

Remplace la date :

27/01/2015

Numéro de FDS :

20324

Phrases de risque dans leur intégralité :

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Mentions de danger dans leur intégralité :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.